

**Question 35 :**

Nous désirons par la présente, vous demander un délai de 4 à 6 semaines supplémentaires pour le dépôt des soumissions dans le cadre du programme d'achat d'électricité provenant de petites centrales hydroélectriques de 50 MW et moins (PAE 2009-01).

**Réponse 35 :**

Hydro-Québec Distribution accepte de prolonger la période de dépôt des soumissions jusqu'au 16 mars 2010.

L'addenda no 3 sera publié à cet effet.